

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

TIRÉ A MILLE EXEMPLAIRES

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE

**10 RUE DE L'HOPITAL,
MONTREAL.**

Le Bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à midi et de 1 heure à 4 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce Française de Montréal, à MONTREAL, CAN.

10 Rue de l'Hopital.

Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

A V I S

Le Commerce français trouvera tout intérêt à se renseigner auprès de notre Chambre de Commerce sur le compte de tout individu de notre place sollicitant des représentations.

Nous recommandons aux personnes, qui ont l'occasion de nous écrire, de bien indiquer l'adresse exacte de notre Compagnie :

**Chambre de Commerce Française
de Montréal,**

10 RUE DE L'HOPITAL.

En omettant la désignation Française, ce qui arrive à plusieurs de nos correspondants, les lettres sont remises—comme il est juste—à la
Chambre de Commerce du District de Montréal.

Comptes rendus des séances de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

SÉANCE DU 22 MAI 1902

Extrait du procès-verbal de la séance du vingt-deux mai mil neuf cent deux, tenue sous la présidence de M. H. Jonas, président.

M. le Consul Général de France assiste à la réunion. Sont présent : MM. de Sieyès, E. Galibert, Dantony, Bouesnel, Pony, Gouilloud, Devin et Monier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui contient des demandes de renseignements notamment sur les flanelles, le sel, les vins et eaux-de-vie, les homards, pommes, chèvres, tulles, dentelles, parfums, etc.

M. le président fait connaître que, sous le patronage de M. le Consul Général de France, la Chambre a ouvert une souscription en faveur des sinistrés de la Martinique. On pourra souscrire aux adresses suivantes :

Consulat Général de France, Chambre de Commerce Française, Chambre de Commerce du District, et chez MM. H. Jonas & Cie, de Sieyès et Génin, E. Galibert, G. Hirtz et A. Dubray.

Les listes de souscription seront closes le 7 Juin prochain. Le produit en sera versé, par les soins de M. le Consul Général de France, au comité constitué

à Paris sous la présidence de M. le Ministre des Colonies.

La Chambre vote une somme de cent dollars à prélever sur ses fonds et chacun des membres présents s'inscrit immédiatement sur la liste de conscription.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 5 JUIN 1902.

Extrait du procès-verbal de la séance du cinq Juin mil neuf cent deux, tenue sous la présidence de M. J. de Sieyès, vice-président.

M. le Consul Général de France assiste à la réunion.

M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Washington, accompagné de M. Hermitte, son secrétaire, assistent aussi à la réunion.

M. Jonas, en voyage, s'était fait excuser.

Parmi les présents : MM. E. Galibert, Balcer, Rougier, Chouillou, F. Galibert, Devin, Cordon, Bouesnel, Pory, Hamon, Goullioud, Monier.

Après les présentations d'usage, M. le Président ouvre la séance et, au nom des membres de la Chambre, souhaite la bienvenue à M. l'Ambassadeur. Il exprime à M. Cambon toute la reconnaissance des Français établis en Amérique pour la sympathie qu'il a su réveiller dans le cœur des Américains à l'égard

de la France depuis qu'il est à Washington et notamment à l'occasion du dévoilement de la statue de Rochambeau.

M. Cambon remercie M. de Sieyès des sentiments qu'il lui a exprimés et fait l'éloge des membres de la chambre qui, en développant les relations commerciales, resserrent davantage les liens qui unissent l'Amérique à la France.

Il est alors procédé au dépouillement du courrier qui contient des demandes de renseignements notamment sur les pommes de terre, les vins, les cuirs, les colles et gélatines, etc.

M. Cambon prend congé des membres de la chambre et se retire, suivi de M. le Consul Général de France et de M. Hermitte.

M. de Sieyès dit quelques mots au sujet de la souscription ouverte en faveur des sinistrés de la Martinique. Cette souscription paraît devoir donner un résultat satisfaisant.

M. le Consul Général annonce qu'il a demandé la publication dans le " Journal Officiel " des noms de tous les souscripteurs.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SOUSCRIPTION

Au profit des victimes de la catastrophe de la Martinique ouverte par la Chambre de Commerce français de Montréal, sous le patronage du Consul Général de France au Canada.

Au profit des victimes de la catastrophe de la Martinique ouverte sous le patronage du Consul Général de France au Canada :

MM.	\$	c.
A. Kleczkowski, consul-général	20.00	
Duchastel de Montrouge	5.00	
Consul chargé de la chancellerie S. d'Halewyn, élève chancelier	2.00	
A. Barbier, secrétaire	2.00	
E. S. Ethier et Mme Ethier	5.00	
Mme Vve J. Prax	2.00	
Layton Bros.	5.00	
N. de Struve	3.00	
E. Balète	5.00	
Théâtre des Nouveautés	25.00	
L. Beullac	2.00	
Par M. Henri Jonas, président de la Chambre de Commerce française de Montréal :		
La Chambre de Commerce Française	100.00	
Le Séminaire de St Sulpice	100.00	
Banque de Montréal	250.00	
La Banque d'Hochelega	100.00	
The Royal Bank of Canada	100.00	
Bank of British North America	100.00	
T. G. Ogden	10.00	
Henri Jonas	10.00	
Emile Galibert	10.00	
J. de Sieyès	5.00	
A. Chouillou	5.00	
Louis Goullioud	5.00	
A. Bouesnel	5.00	
J. Dantony	5.00	
Chas Devin	5.00	
J. B. Monier	5.00	
Jules Pony	2.00	
L. J. Forget	25.00	
T. W. McNulty	5.00	

Par M. Georges Balcer, agent consulaire de France à Trois-Rivières :

Henry Ed. Balcer	25.00
Geo. Balcer	10.00
A. Balcer	5.00
Louis H. Bacque	1.00
Rob Kiernan	1.00
A. G. Baptist	1.00
W. Kiernan	1.00
P. N. Marté	1.00

Par M. Emile Galibert, Montréal, conseiller du commerce extérieur :

Rougier frères	10.00
Frédéric Galibert	2.00
Paul Goudron	2.00
Grotz	2.00

Par M. Jules Pony, Montréal, vice-président de l'Union Nationale française :

Pour les pauvres malheureux	0.25
Mme Veuve H. Duriez	0.25
X.	0.25
H. L. F.	0.50
H. Poirier	0.50
Un ami	0.25
Un St Pierrais	1.00
S. P. M.	0.25
Salliot	0.25
Anonyme	0.25
Anonyme	0.25
Illisible	0.25
Illisible	0.25
Féréol Robert	0.25
J. Guyot	0.25
H. Demers	0.25
Nap. Dépatie	0.25
A. Dubus	1.00
Henri Simard	0.25
Alfred Pelland	0.25
Louvigny de Montigny	1.00
E. Mayer	0.25
Henri Tritz	1.00

Par M. J. B. Monier, Montréal, secrétaire de la Chambre de Commerce française :

Lake of the Woods Milling Co.	25.00
Alex. McFee	25.00
H. D. Metcalfe	10.00
Alphonse Racine	10.00
C. Meredith and Co	10.00
Joseph Quintal	10.00

Laporte, Martin et Cie.	10.00
Louis Beaubien	10.00
W. W. Ogilvie Milling Co.	35.00
La Patrie	10.00
H. Lamontagne et Cie.	5.00
Antoine Robert	5.00
J. O. Labrecque et Cie.	5.00
M. Bernard	1.00
J. Goyer	1.00
P. Blénert	1.00
A. Michaud	1.00
La Presse	20.00
Arthur Côté	1.00
A. E. Martin	1.00
David Robertson and Co.	2.00
Le Prix Courant	2.00
A. Michel	0.25
Un ami	0.50
Dr Damien Masson	1.00
Par M. Jules Hirtz, Montréal.	
Eugène Nantic.	1.00
S. Savignac.	1.00
A. Le Signe.	0.50
De Kerusec Henri	0.50
E. Paul.	0.50
Jos. Fresne.	1.00
Illisible.	1.00
A. de Rostaing.	2.00
Jules Hirtz.	2.00
Par M. Aug. Dubray, président de la Société des Vétérans, Montréal :	
A. Dubray.	1.00
Lé Lebrun.	1.00
T. A. Nicholson.	1.00
A. Pinoteau.	1.00
Marie-Louise Dubray.	0.50
A. Martin.	1.00
A. Barbeau.	0.50
B. Tranchat.	1.00
Félicité Granger.	0.50
Mme H. Granger.	0.50
A. Lacroix.	0.25
J. Dubreuil.	0.25
J. Dubreuil.	1.00
C. Brumeau.	0.50
Mme Reber.	1.00
Mme Marie Boudet.	1.00
E. Boudet.	1.00
E. Paquet.	1.00
Dr J. J. A. Asselin	1.00
N. Vallée.	1.00

Par Sieyès, Genin et Cie, Montréal :			
Sieyès, Genin et Cie.	10.00	J. B. Péloquin.	1.00
Garand, Terroux et Cie.	5.00	A. Robitaille.	1.00
Honoré Gervais	5.00	E. Abdelmour	2.00
Perrin Frères et Cie.	5.00	J. H. Malouf.	5.00
N. Beaudry.	10.00	Rameh Boohanna Conri	5.00
Un Ami.	1.00	Par M. Geo. Franklyn, agent consulaire de France à Halifax :—	
Marc Sauvalle.	2.00	Otto Strubel	\$10.00
A. Leblond de Brumath.	1.00	Capitaine Bair.	2.00
Théo. Valiquette.	1.00	Geo. E. Franklyn.	10.00
J. Samenhog.	1.00	James Morrow.	5.00
James Adair.	2.00	Par M. Aug. Bolté, agent consulaire, de France, à Toronto :—	
Tancrède Allard.	1.00	Auguste Bolté.	\$10.00
Dame veuve Chas. Ruffier.	2.00	F. B. Taylor.	5.00
Valéry Ruffier.	2.00	Norah Dryman	1.00
Flavien J. Granger.	3.00	M. E. Bolté.	1.00
Antoine Hochar.	1.00	Révd Dr Nimmo.	5.00
R. E. Bernard.	1.00	X. X., à Cayuga.	1.00
M. le juge Fortin.	1.00	Charles Rochereau de la Sablière	10.00
A. Turpin.	1.00	T. B. Winterberry	2.00
Duchesneau, Duchesneau et Cie	5.00	John McMurrich.	1.00
Gravel et Duhamel.	5.00	Thos. C. Paterson	1.00
L. E. Gauthier.	2.00	John Stormont.	2.00
C. O. Beauchemin et Fils	2.00	E. Sullivan.	2.00
J. B. Vinet.	2.00	S. D. P. Armstrong.	1.00
Letourneux, Fils et Cie	2.00	A. W. Smith.	1.00
A. O. Morin et Cie.	2.00	H. S. Maza.	1.00
O. Lemire	1.00	S. Small.	1.00
Liddell, Lespérance et Cie	5.00		
Tabah Cousins	5.00		
		J. M. Bowman.	1.00
		C. C. Ross.	1.00
		C. H. Ritchie.	2.00
		J. A. Murray.	2.00
		H. P. Cox.	5.00
		J. E. Campbell.	1.00
		Gordon Macdonald.	1.00
		Chas. F. Pipon.	1.00
		H. G. Thosiey.	1.00
		A. B. Lee.	2.00
		Geo. S. Booth.	2.00
		J. F. Michel.	1.00
		E. J. Lennox.	1.00
		J. Fraser Macdonald.	2.00
		W. Ross.	5.00
		A. Friend.	1.00
		H. C. Backer.	2.00
		Edmund Bristol.	2.00
		L. S.	1.00
		J. L. Francies.	1.00
		H. C. Osborn.	1.00
		J. H. Drynan.	2.00
		Robert Davies.	2.00
		S. Haas.	1000
		Laura C. Clark.	5.00
		L. Deschamps.	2.00
		La "Gauloise", St Claude, Man.	2.35
		Total.	\$1,451.35

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Avec la banque de Montréal dont la situation prépondérante attire l'attention des financiers du monde entier, la banque d'Hochelaga mérite par ses relations avec la France et l'Europe continentale, que nos lecteurs s'intéressent à ses progrès. C'est la banque par excellence du commerce franco-canadien.

Elle a, pendant l'exercice clos le 31 mai dernier, augmenté son capital de \$500,000 — en chiffres ronds — 2, 500,000 francs ; en émettant 5,000 nouvelles actions de \$100 chacune à une prime de 25 p. c. Quoique les versements du nouveau capital fussent échelonnés en dix paiements mensuels, en trois mois la somme entière lui a été versée moins la bagatelle de \$33,000. C'est un

succès très flatteur pour la banque et ses distingués administrateurs.

Elle a donc actuellement un capital social de \$2,000,000 soit f. 10,000,000 : plus un fonds de réserve de \$950,000, fr. 4,500,000. Son porte-feuille commercial dépasse fr 37,000,000 et son encaisse, avec les valeurs réalisables du jour au lendemain atteint la somme de fr.20,000,000. Son mouvement de fonds, pendant l'année à la chambre de compensations, de Montréal a été de fr. 350,000,000.

Les bénéfices nets de l'exercice représentent 12,75 p.c. sur le capital libéré. Elle en a disposé comme suit : dividendes (7½ p. c.) \$111,412.50 ; versé au fonds de retraite des employés 5,000 ; porté au fonds de réserve, \$200,000.

Voici son

BILAN AU 31 MAI 1902

PASSIF	
Capital versé.....	\$1,967,000 00
Fonds de réserve.....	950,000 00
Profits et pertes.....	8,287 33
Fonds de garantie des employés.....	20,000 00
Dividendes non réclamés.....	362 40
Dividende payable au 2 juin 1902.....	58,912 54
	<hr/>
Du à d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers.....	26,991 72
Billets de la Banque en circulation.....	1,364,384 00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	1,859,050 40
Dépôts portant intérêt.....	5,391,829 76
Traites des agences sur le Bureau Chef impayées.....	61,559 13
	<hr/>
	3,004,562 27
	<hr/>
	8,703,815 01
	<hr/>
	\$11,708,377 28
ACTIF	
Or et argent.....	\$ 147,079 91
Billets de la Puissance.....	868,419 00
Billets et chèques d'autres banques.....	474,750 57
Du par d'autres banques en Canada.....	40,449 79
Du par d'autres banques en Angleterre.....	6,053 88
Du par d'autres banques en pays étrangers.....	270,125 84
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provincial, de l'Emprunt de Guerre Anglais et de la Cité de New-York.....	1,206,848 56
Autres débetures canadiennes.....	3,000 00
Prêts à demande sur actions et obligations.....	857,189 17
Dépôts au Gouvernement en garantie de la circulation.....	70,000 00
	<hr/>
	\$ 3,943,913 72
Billets escomptés courants.....	\$7,411,585 48
Billets en souffrance (pertes déduites).....	1,177 15
Autres dettes garanties par hypothèques ou autrement.....	68,093 96
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque.....	27,997 80
Propriétés foncières.....	55,713 38
Édifices de la Banque, ameublement et autres valeurs.....	199,895 79
	<hr/>
	7,764,463 56
	<hr/>
	\$11,708,377 28

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

LA BANQUE DE MONTREAL

La grande institution de crédit du Canada la banque de Montréal, a publié l'état suivant de ses opérations pendant l'exercice clos le 30 avril dernier et son bilan à la date de cette clôture :

Solde au compte Profits et Pertes le 30 avril 1901.....	\$ 64,703 19	
Bénéfices nets de l'exercice toutes déductions faites.....	1,601,152 90	
		\$2,365,856 09
Dividende de 5 p. c. payé le 1er décembre 1901.....	\$ 600,000 00	
Dividende de 5 p. c. payé le 2 juin 1901.....	600,000 00	
Porté au fonds de réserve.....	1,000,000 00	
		\$2,200,000 00
Reporté au crédit de Profits et Pertes.....		\$ 165,856 09

ETAT GENERAL, 30 AVRIL 1902.

PASSIF

Capital-Actions.....		\$12,000,000 00
Fonds de Réserve.....	\$8,000,000 00	
Solde reporté à profits et pertes.....	165,856 09	
		\$8,165,856 09
Dividendes non réclamés.....	2,670 01	
Dividende semi-annuel payable le 2 juin 1902.....	600,000 00	
		\$8,768,526 10
		\$20,768,526 10
Billets de la Banque en circulation.....	\$ 7,007,321 00	
Dépôts ne portant pas d'intérêt.....	22,899,086 32	
Dépôts portant intérêt.....	63,926,547 31	
Balances dues aux autres banques du Canada.....	69,172 53	
		\$93,992,127 16
		\$114,670,653 26

ACTIF

Espèces or et argent.....	\$ 3,057,465 94	
Billets du Gouvernement.....	4,068,281 00	
Dépôt fait au Gouvernement Fédéral suivant acte du Parlement en garantie de la circulation des billets de banque en général.....	340,000 00	
Dû par les agences de cette Banque et autres Banques de la Grande-Bretagne.....	\$ 3,101,578 15	
Dû par les agences de cette Banque et par d'autres banques à l'étranger.....	1,945,483 83	
Prêts à demande et à court terme en Grande Bretagne et aux Etats-Unis.....	29,220,983 00	
		34,268,044 98
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux.....	819,860 36	
Bons, obligations et actions de chemin de fer et autres.....	6,452,393 20	
Billets et chèques d'autres banques.....	1,826,190 58	
		\$50,532,236 06
Propriétés de la Banque à Montréal et succursales.....	600,000 00	
Prêts courants et escomptes au Canada et ailleurs et autre actif.....	\$63,211,068 94	
Créances garanties par hypothèque ou autrement.....	232,471 83	
Créances impayées non spécialement garanties (pertes probables déduites).....	91,876 43	
		63,538,417 20
		\$114,670,653 26

Banque de Montréal
Montréal, 30 avril 1902.

E. S. CLOUSTON,
Gérant Général.

VINS D'ALGERIE

Alger, le 29 mai 1902.

Les séduisantes espérances de récolte que nous avait fait espérer un mois d'avril exceptionnellement beau, ne se sont malheureusement pas réalisées. Nous venons de traverser une période de pluie et de froid très désagréable ; et, fait sans précédent, en Algérie, à cette époque de l'année, il a gelé fortement, une première fois le 9 mai, une seconde fois le 22 mai, en conséquence, à des dates postérieures à la fin de la " Lune Rousse."

Nombre de vignobles ont été éprouvés par ces gelées tardives, et d'autant plus gravement, que les raisins, quoique sortis en moins grand nombre que l'année dernière, étaient déjà très développés. Dans certains parages on évalue la perte éprouvée de ce chef, à la moitié de

la récolte. C'est donc, au point de vue de la quantité, un véritable désastre. Il faut espérer qu'une qualité exceptionnelle sera, néanmoins, obtenue, et viendra compenser le déficit trop certain de la récolte de 1902.

Cette perspective, accentuée par les nouvelles tout aussi déplorables, sinon plus, reçues de la plupart des vignobles de France, a déterminé une brusque modification dans la situation de notre marché.

Il s'est fait, en quelques jours, des achats considérables de vins, qui ont déterminé une hausse de francs, 2 à 6 par hectolitre, suivant mérite, sur le mois dernier. Il ne reste, actuellement, que fort peu de vin de bonne qualité à la propriété. La plus grande partie se trouve maintenant entre les mains du commerce, qui prévoit, encore, et avant peu, des cours plus élevés.

LUNG FRÈRES.

IMPORTATIONS COMPARÉES

(Suite)

INDUSTRIES DIVERSES

PEINTURES ET COULEURS

Couleurs sèches.

	1900	1901
France	\$ 526	\$ 606
Grande-Bretagne	11,304	11,013
Etats-Unis	37,284	41,014
Allemagne	6,322	6,516
Autres pays	195	70
Total	\$55,631	\$59,219
Droits : 20 p. c. ad valorem.		

Couleurs et peintures moulues dans l'huile ou autre liquide, peintures préparées, etc.

	\$	\$
France	656	306
Grande-Bretagne	39,505	33,865
Etats-Unis	75,541	96,335
Allemagne	972	544
Autres pays	2	81
Total	\$116,676	\$131,131
Droits : 25 p. c. ad valorem.		

Blanc de céruse, rouge de plomb, minium orange et blanc de zinc.

	\$	\$
France	3,262	2,413
Grande-Bretagne	221,566	135,256
Etats-Unis	117,563	199,765
Allemagne	262,984	99,139
Belgique	31,873	25,780
Autres pays	1,621
Total	\$638,869	\$462,353
Droits : 5 p. c. ad valorem.		

Ocres, terres ocreuses et terre de sienne.

	\$	\$
France	2,209	1,696
Grande-Bretagne	5,146	3,084
Etats-Unis	1,945	2,565
Autres pays	908	504
Total	\$10,238	\$7,849
Droits : 20 p. c. ad valorem.		

Oxides, peintures incombustibles, terre d'ombre et terre de sienne brûlée.

	\$	\$
France	68	57
Grande-Bretagne	12,527	9,931
Etats-Unis	8,544	8,043
Allemagne	914	473
Autres pays	263	420
Total	\$22,316	\$18,924
Droits : 25 p. c. ad valorem.		

Bleu d'outre-mer, sec ou en mastic.

	\$	\$
France	258	271
Grande-Bretagne	2,342	39
Etats-Unis	9,673	10,941
Allemagne	2,308	775
Autres pays	5
Total	\$14,506	\$12,026
Exempt de droits.		

Vernis, laques, siccatif, etc.

	\$	\$
France	195	138
Grande-Bretagne	27,223	35,457
Etats-Unis	59,270	80,965
Allemagne	68	46
Autres pays	7	19
Total	\$86,763	\$116,625
Droits : 25 p. c. ad valorem.		

DROGUERIE

Oxides de cobalt, d'étain et de cuivre.

	\$	\$
France	837	284
Grande-Bretagne	269	181
Etats-Unis	7,114	4,909
Autres pays	10	805
Total	\$ 8,230	\$ 6,179
Exempts de droit.		

Teintures d'orfitine en paquets d'au moins 1 livre.

	\$	\$
France	4,539	16,368
Grande-Bretagne	19,516	16,690
Etats-Unis	117,074	115,856
Allemagne	131,564	146,167
Belgique	3,219	582
Hollande	2,609	2,227
Suisse	7,025	11,844
Autres pays	25
Total	\$285,571	\$279,736
Exempts de droit.		

Teintures préparées, bréatées.

	\$	\$
France	149
Grande-Bretagne	659	521
Etats-Unis	2,976	1,263
Allemagne	2,112	92
Total	\$ 5,896	\$ 1,876
Exempts de droit.		

Matières brutes employées pour la teinture ou le tonnage.

	\$	\$
France	151	91
Grande-Bretagne	9,110	11,306
Etats-Unis	19,706	28,921
Autres pays	2,845	1,565
Total	\$31,812	\$41,883
Exempts de droit.		

Extraits de bois de compèche, de sumac, d'écorce de chêne et quebrache.

France	\$ 1,263	\$ 1,458
Grande Bretagne.....	43,262	47,541
Etats-Unis.....	144,543	151,550
Allemagne.....	1,203	276
Antilles Anglaises	6,366	8,760

Total..... \$196,637 \$209,585
Exempts de droit.

Plantes et racines médicinales.

France	\$ 350	\$ 3
Grande-Bretagne.....	943	457
Etats-Unis.....	3,807	3,524
Allemagne.....	180	39
Autres pays.....	219	193

Total..... \$5,499 \$4,216
Exemptes de droit.

Gommes copal, arabe, etc.

France	\$ 328	\$ 1,399
Grande-Bretagne.....	10,264	11,469
Etats-Unis.....	175,305	590,375
Allemagne.....	495	51
Antilles Anglaises.....	7,300	124
Autres pays.....	436	7,886

Total..... \$194,128 \$611,304
Exemptes de droit.

Bois de compèche et fustet, moulus et écorce de chêne moulue

France.....	\$ 425	\$
Grande Bretagne.....	1,495	5,070
Etats-Unis.....	9,460	6,123

Total..... \$11,380 \$11,193
Exemptes de droit.

Chlorure de chaux, en gros emballages.

France.....	\$ 7,221	\$ 1,863
Grande Bretagne.....	39,431	33,219
Etats-Unis.....	17,262	16,561
Allemagne.....	351	1,250
Belgique.....	959	1,243

Total..... \$65,224 \$54,136
Exempt de droits.

Crème de tartre en cristaux.

France.....	\$99,114	\$111,608
Grande Bretagne.....	6,361	11,122
Etats-Unis.....	28,411	44,131
Autres pays.....	966	750

Total..... \$134,852 \$167,611
Exemptes de droit.

Tartre émétique et tartre gris.

France.....	\$ 594
Grande-Bretagne.....	242	520
Etats-Unis.....	750	738
Autres pays.....	19

Total..... \$1,586 \$1,277
Exemptes de droit.

Bleu pour lessive.

France.....	\$ 32
Grande-Bretagne.....	14,517	17,562
Etats-Unis.....	2,214	2,407
Allemagne.....	158
Suisse.....	77

Total..... \$16,900 \$20,127
Droits : 25 p. c. ad valorem.

Matières végétales brutes pour la drogue.

France.....	\$ 690	\$ 1,969
Grande Bretagne.....	6,893	12,455
Etats-Unis.....	64,232	79,062
Allemagne.....	781	1,797
Autriche.....	1,411	1,792
Hong Kong.....	604	32
Autres pays.....	577	2,513

Total..... \$75,188 \$99,610
Exemptes de droit.

Gélatine et colle de poisson.

France.....	\$ 8,324	\$ 7,937
Grande Bretagne.....	19,107	12,599
Etats-Unis.....	20,765	20,433
Allemagne.....	9,089	9,673
Autres pays.....	660	404

Total..... \$57,945 \$51,046
Droits : 25 p. c. ad valorem.

Colle forte en poudre ou en feuilles.

France.....	\$ 10,893	\$22,134
Grande-Bretagne.....	19,573	21,845
Etats-Unis.....	70,936	63,967
Allemagne.....	34,544	59,695
Belgique.....	3,525	848
Autriche.....	1,460

Total..... \$140,931 \$168,489
Droits : 25 p. c. ad valorem.

Colle liquide.

France.....	\$ 2,552	\$ 10
Grande-Bretagne.....	56,677	3,537
Etats-Unis.....	7,847	16,050
Autres pays.....	2,552	161

Total..... \$71,231 \$19,758
Droits : 20 p. c. ad valorem.

Droguerie et produits chimiques non classés.

France.....	\$ 15,414	\$ 12,093
Grande Bretagne.....	174,359	203,970
Etats-Unis.....	246,542	249,106
Allemagne.....	75,083	82,294
Suisse.....	12,201	9,202
Belgique.....	768	1,339
Autres pays.....	1,019	5,995

Total..... \$525,386 \$563,999
Droits : 20 p. c. ad valorem.

MEDECINE ET CHIRURGIE

Charpie, ouate, etc., antiseptiques préparées pour l'usage des chirurgiens.

France	\$ 359	\$ 48
Grande-Bretagne.....	2,620	7,692
Etats-Unis.....	29,026	31,786
Allemagne.....	1,896	31,786
Total.....	\$33,901	\$39,526

Droits : 20 p. c. ad valorem.

Médicaments brevetés, liquides, à base d'alcool.

France	\$ 3,947	\$ 5,667
Grande-Bretagne.....	3,147	3,774
Etats-Unis.....	59,919	60,633
Allemagne.....	1,463	2,615
Autres pays.....	174	17
Total.....	\$68,650	\$72,706

Droits : 50 p. c. ad valorem.

Médicaments brevetés, tous autres.

France	\$ 21,010	\$ 18,976
Grande-Bretagne.....	51,061	72,984
Etats-Unis.....	197,092	207,807
Allemagne.....	2,127	3,128
Belgique.....	2,646	115
Hong Kong.....	1,749	338
Autres pays.....	1,323	3,663
Total.....	\$277,008	\$306,011

Droits : 25 p. c. ad valorem.

Préparations anatomiques, squelettes etc.

France.....	\$ 407	\$ 722
Grande-Bretagne.....	30
Etats-Unis.....	627	1,127
Autres pays.....	31	65
Total.....	\$1,065	\$1,244

Exempts de droit.

Produits bactériologiques et sérums.

France.....	\$ 3,920	\$ 1,980
Grande-Bretagne.....	58	50
Etats-Unis.....	12,571	19,422
Autres pays.....	124
Total.....	\$16,673	\$21,463

Exempts de droit.

PARFUMERIE

Graines aromatiques brutes, non comestibles.

France.....	\$ 367	\$ 221
Grande-Bretagne.....	233	139
Etats-Unis.....	2,389	2,270
Allemagne.....	153
Autres pays.....	105	646
Total.....	\$3,247	\$3,276

Exempts de droit.

Parfumerie non alcoolique.

France	\$ 9,533	\$ 11,343
Grande-Bretagne.....	7,226	9,651
Etats-Unis.....	25,383	34,111
Allemagne.....	34	590
Autres pays.....	141	135
Total.....	\$42,317	\$55,830

Droits : 30 p. c. ad calorem.

Pommade et parfums importés en bidons de pas moins de 10 livres chacun.

France.....	\$ 1,725	\$ 3,814
Etats-Unis.....	4,485	2,373
Allemagne.....	440
Total.....	\$6,210	\$6,627

Droits : 15 p. c. ad valorem.

PELLETERIE ET FOURRURES.

Pelletteries préparées ou partiellement préparées.

France.....	\$ 70,192	\$125,615
Grande-Bretagne.....	234,473	348,499
Etats-Unis.....	80,727	102,855
Allemagne.....	286,581	277,747
Russie.....	13,481	16,713
Belgique.....	7,127	15,245
Autriche.....	3,450	862
Autres pays.....	643	48

Total..... \$696,684 \$889,224

Droits : 15 p. c. ad valorem.

Peaux et pelletteries de tout genre, brutes.

France.....	\$ 20,013	\$ 6,247
Grande-Bretagne.....	\$195,026	275,899
Etats-Unis.....	706,553	808,121
Allemagne.....	265,237	232,020
Afrique Anglaise.....	31,041
Terreneuve.....	14,482	8,691
Russie.....	8,237	20,023
Algérie.....	21,901
Australie.....	6,813
Autres pays.....	8,571

Total..... \$1,240,589 \$1,388,286

Exempts de droit.

CRINS, SOIES, ETC.

Soies de porc.

France.....	\$ 1,940	\$ 544
Grande-Bretagne.....	29,656	30,201
Etats-Unis.....	37,347	23,170
Allemagne.....	15,162	6,776

Total..... \$84,105 \$60,691

Exempts de droit.

Crin nettoyé ou non mais non autrement ouvré.

France.....	\$ 260	\$ 866
Grande-Bretagne.....	254	84
Etats-Unis.....	29,689	19,541
Allemagne.....	503	1,095
Terreneuve.....	711
Autres pays.....	49	32
Total.....	\$31,460	\$21,618

Exempt de droit.

Crin de cheval non autrement ouvré que nettoyé et teint, importé pour la fabrication des tissus de crin.

France.....	\$ 251	\$
Grande Bretagne.....	18,151	2,740
Etats-Unis.....	9,726	8,927
Autres pays.....	123	5
Total.....	\$28,251	\$11,672

Exempt de droit.

SAVONS

Savon commun.

France.....	\$ 177	\$ 378
Grande-Bretagne.....	200,110	88,190
Etats-Unis.....	25,410	43,626
Autres pays.....	137
Total.....	\$225,697	\$132,331

Droits : 1 cent par livre

Savon de Castille, marbré ou blanc.

France.....	\$30,820	\$28,967
Grande-Bretagne.....	1,239	1,585
Etats-Unis.....	2,588	3,076
Allemagne.....	1,238	496
Italie.....	745	765
Total.....	\$36,630	\$34,889

Droits : France et pays assimilés, 1 cent par la livre ; autres pays, 2 cents par livre.

Savon de toilette.

France.....	\$ 2,894	\$ 3,146
Grande-Bretagne.....	24,308	21,175
Etats-Unis.....	64,079	68,104
Allemagne.....	974	501
Autres pays.....	52	3
Total.....	\$92,307	\$92,929

Droits : 35 p. c. ad valorem.

Savons, tous autres, y compris les savons à argenterie, etc.

France.....	\$ 157	\$ 215
Grande-Bretagne.....	1,690	4,175
Etats-Unis.....	32,515	38,975
Autres pays.....	77	92
Total.....	\$34,439	\$43,455

Droits . 35 p. c. ad valorem.

PIERRES PRECIEUSES

Pierres précieuses non classées ailleurs, polies mais non montées, percées ou autrement ornées, et imitations.

France.....	\$11,460	\$15,597
Grande-Bretagne.....	32,512	23,455
Etats-Unis.....	15,647	19,883
Allemagne.....	2,082	16,903
Autres pays.....	600	1,715
Total.....	\$62,301	\$77,553

Droits : 10 p. c. ad valorem.

Pierres précieuses brutes.

France.....	\$ 4,516	\$18,951
Grande Bretagne.....	41,367	15,127
Etats-Unis.....	2,362	12,202
Allemagne.....	929	4,686
Hollande.....	41,919
Autres pays.....	496	4
Total.....	\$ 91,589	\$50,970

Exemptes de droits.

Diamants non montés, poussière de diamant, diamants noirs pour forêts.

France.....	\$ 30,424	\$ 5,403
Grande Bretagne.....	297,572	382,498
Etats-Unis.....	26,483	38,896
Allemagne.....	46,038	1,042
Hollande.....	51,124	135,112
Belgique.....	49,027
Autres pays.....	151
Total.....	\$451,792	\$611,978

Exemptes de droits.

GRAINETTERIE.

Graines pour l'agriculture en sac ou en gros emballages.

France.....	\$ 4,738	\$ 8,083
Grande-Bretagne.....	9,507	6,401
Etats-Unis.....	506,091	551,575
Allemagne.....	1,889	5,044
Hollande.....	1,536	737
Autres pays.....	1,806	3,879
Total.....	\$525,567	\$575,789

Droits : 10 p.c. ad valorem.

Graines etc., en petits sacs ou paquets.

France.....	\$ 12	\$ 122
Grande-Bretagne.....	577	257
Etats-Unis.....	3,803	5,185
Allemagne.....	24	57
Autres pays.....	3
Total.....	\$4,419	\$5,621

Droits : 25 p.c. ad valorem.

Graines de navets.

France.....	\$ 9,287	\$ 987
Grande-Bretagne.....	15,756	10,104
Etats-Unis.....	748	2,009
Allemagne.....	434	41
Autres pays.....	85	13
Total.....	\$ 26,310	\$ 13,154

Exemptes de droit.

<i>Semence de Champignons.</i>		
France	\$ 973	\$ 5
Grande-Bretagne.....	309	347
Etats-Unis.....	292	36
Total.....	\$ 1,574	\$ 388
Exempte de droit.		

<i>Graines de betteraves.</i>		
France	\$ 10,204	\$ 7,206
Grande Bretagne.....	9,976	6,958
Etats-Unis.....	3,955	8,584
Allemagne.....	2,904	474
Autres pays.....	3,988
Total.....	\$27,039	\$27,210
Exemptes de droit.		

<i>Graines de carottes.</i>		
France	\$3,340	\$4,338
Grande-Bretagne.....	793	705
Etats-Unis.....	1,352	4,648
Allemagne.....	76	37
Total.....	\$5,561	\$9,758
Exemptes de droit.		

<i>Plants d'arbres à fruits, d'ornement, arbustes et plantes d'ornement, non classés ailleurs.</i>		
France	\$ 2,631	\$ 1,369
Grande Bretagne.....	3,440	1,539
Etats-Unis.....	15,122	19,445
Allemagne.....	313	113
Hollande.....	3,808	3,189
Belgique.....	1,465	2,192
Autres pays.....	107	103
Total.....	\$26,886	\$27,950
Droits : 20 p. c. ad valorem.		

<i>Plantes, bulbes, tubercules, rhizomes etc, pour jardiniers fleuristes.</i>		
France.....	\$ 1,181	\$ 3,199
Grande-Bretagne.....	3,810	2,674
Etats-Unis.....	15,951	23,917
Allemagne.....	2,931	2,132
Hollande.....	22,458	22,218
Belgique.....	3,128	3,805
Japon.....	1,130	1,077
Autres pays.....	1,247	1,626
Total.....	\$51,836	\$60,648
Exemptes de droit.		

<i>Arbres non classés ailleurs.</i>		
France.....	\$ 460	\$149
Grande-Bretagne.....	106
Etats Unis.....	1,305	204
Total.....	\$1,871	\$353
Exemptes de droit.		

HUILES.		
<i>Huile de ricin.</i>		
France.....	\$ 2,497	\$ 1,472
Grande-Bretagne.....	27,352	22,826
Etats-Unis.....	847	985
Allemagne.....	66
Belgique.....	599
Autres pays.....	33	545
Total.....	\$ 31,694	\$ 25,828
Droits : 20 p. c. ad valorem.		

<i>Autres huiles végétales non classées ailleurs.</i>		
France.....	\$ 1543	\$ 2,188
Grande-Bretagne.....	1,034	1,495
Etats-Unis.....	6,558	6,155
Chine.....	3,856	10,630
Hong Kong.....	2,443	894
Autres pays.....	137	492
Total.....	\$15,571	\$21,854
Droits : 20 p. c. ad valorem.		

<i>Huiles à subréfier, non classées ailleurs.</i>		
France.....	\$ 108
Grande-Bretagne.....	16,424	9,033
Etats-Unis.....	79,955	68,059
Autres pays.....	346	341
Total.....	\$96,833	\$77,433
Droits : 25 p. c. ad valorem.		

<i>Huiles essentielles.</i>		
France.....	\$8,573	\$ 5,255
Grande Bretagne.....	4,744	5,564
Etats-Unis.....	61,710	66,695
Allemagne.....	1,838	1,211
Italie.....	3,326	4,680
Autres pays.....	476	314
Total.....	\$80,667	\$83,719
Droits : 10 p. c. ad valorem.		

<i>Huile de foie de morue.</i>		
France.....	\$ 282	\$
Grande Bretagne.....	1,227	762
Etats-Unis.....	244	3,466
Allemagne.....	1,435	1,649
Suède et Norvège.....	10,678	7,404
Total.....	\$13,866	\$13,281
Droits : 20 p. c. ad valorem.		

<i>Toutes autres huiles non classées ailleurs.</i>		
France.....	\$ 1,322	\$ 750
Grande Bretagne.....	9,429	8,304
Etats-Unis.....	22,692	11,999
Chine.....	1,716	1,682
Norvège.....	637	146
Autres pays.....	346	695
Total.....	\$36,142	\$23,576
Droits : 20 p. c. ad valorem.		

BOIS OUVRÉS.

Cannes de tout genre.

France	\$ 3	\$ 93
Grande-Bretagne	1,611	2,572
Etats-Unis	9,363	12,043
Allemagne	347	286
Autriche	889	407
Autres pays	28	64
Total	\$ 12,221	\$ 15,445

Droits : 30 p. c. *ad valorem*.*Cadres de tout genre pour portraits et photographies.*

France	\$ 1,596	\$ 1,813
Grande-Bretagne	5,646	10,459
Etats-Unis	34,455	38,562
Allemagne	7,105	10,640
Autres pays	480	1,391
Total	\$49,282	\$62,865

Droits : 30 p. c. *ad valorem*.*Mobilier de ménage, de bureaux, etc., de bois; fer ou autres matières, finis ou en morceaux.*

France	\$ 3,730	\$ 9,641
Grande-Bretagne	15,363	21,263
Etats-Unis	365,581	402,396
Allemagne	1,545	672
Italie	3,975	273
Japon	2,697	4,110
Autriche	771	3,097
Autres pays	1,847	1,754
Total	\$395,509	\$441,206

Droits : 30 p. c. *ad valorem*.*Objets en bois non classés ailleurs.*

France	\$ 964	\$ 2,164
Grande-Bretagne	43,281	21,258
Etats-Unis	445,620	442,353
Allemagne	7,165	8,284
Japon	3,352	1,100
Antilles Anglaises	953	906
Chine	669	253
Autres pays	990	2,389
Total	\$502,994	\$478,707

Droits : 25 p. c. *ad valorem*.

(A suivre)

REVUE COMMERCIALE

Montréal, 15 juin 1902.

Singulière température que celle dont nous "jouissons" cette année. Nous voici au milieu de juin et nous n'avons pas encore eu deux journées chaudes de suite; c'est à peine, d'ailleurs, s'il a fait chaud deux ou trois jours par-ci par-là. Le reste du temps a été froid et très humide. Les "vagues froides" qui ont fait tant de dommage aux vignobles français et algériens, ont stationné chez nous à loisir et, si nos vignes n'en ont pas souffert—vu leur absence—d'autres produits agricoles, notamment les légumes, ont été à plusieurs reprises mordus par la gelée. Les grains, eux, ont souffert de la surabondance d'humidité; les pommes de terre également. Il n'est peut-être pas encore trop tard pour ramener

tout cela dans la bonne voie; mais il faudrait un beau temps exceptionnel sur lequel on n'ose pas compter. Ce que nous en disons s'applique principalement à la province de Québec et aux provinces maritimes ainsi qu'à la partie est de la province d'Ontario. L'Ouest a été moins éprouvé et au Manitoba ainsi que dans les territoires du Nord-Ouest, on compte encore cette année sur une bonne récolte de blé. Si le rendement est moindre que l'année dernière, où il était phénoménal, l'augmentation des emblavements promet de compenser tout déficit possible de ce côté et de mettre encore une fois dans la statistique de la récolte mondiale de blé un apport de 50 à 60 millions de bushels. Les plaines du Canada, entre les grands lacs et les montagnes Rocheuses sont destinées à devenir le grenier de l'Europe. Il y a là des millions d'hectares d'excellentes terres à blé, sur lesquelles le gouvernement canadien cherche à attirer le surplus de la population agricole de l'Europe, surtout du Nord de l'Europe, car le climat y est très rigoureux en hiver, quoique sain, et bien propre à décourager les agriculteurs amateurs qui sont parfois venus de France s'y installer. Il faut dire aussi que, de temps à autre, de fortes gelées arrivant du 20 au 30 août surprennent le blé avant la maturité complète et détruisent en une nuit le résultat des travaux de toute une saison. Il faut en conséquence, pour y réussir, des gens endurcis au travail, capables de supporter un hiver rigoureux, et pourvus de quelques ressources pour ne pas être complètement ruinés par la perte d'une récolte.

Aux cérémonies du couronnement du roi Edouard, à Londres, à la fin de ce mois, le Canada fait construire sur le parcours de la procession royale, une arche qui portera, au frontispice les mots: "Canada, le Grenier de l'Empire". Ce n'est pas une vantardise.

Le couronnement nous rappelle la conférence intercoloniale qui doit le suivre, et qui peut avoir des résultats intéressants indirectement le commerce franco-canadien. Le congrès des Chambres de Commerce du Canada a fait tenir à M. Laurier, le premier-ministre canadien, avant son départ pour Londres une série de vœux se rapportant aux relations commerciales et fiscales entre le Canada et l'Angleterre. On y demande que l'Angleterre accorde un traitement de faveur aux produits coloniaux pour les denrées qui sont frappées par les nouveaux droits: grains et farines, viandes, etc. On y parle aussi de contribution de la part du Canada aux frais de la défense de l'empire britannique. Ce qui est plus grave que les vagues dissertations faites jusqu'ici sur ces questions, c'est que 1° le ministre des Finances de l'Angleterre vient de déclarer qu'il serait peut-être possible d'exempter les produits coloniaux des droits de douane récemment imposés; 2° le président de l'Association des Manufacturiers canadiens a déclaré à M. Laurier que les industriels qu'il représentait étaient prêts à accepter une réduction de 50 p. c. sur le tarif canadien, en faveur des produits anglais, pour obtenir de l'Angleterre l'exemption des droits en faveur des produits canadiens.

La détare de 33 1-3 pour cent dont jouissent actuellement les produits anglais a eu pour effet de fermer le marché canadien à un certain nombre de produits français; une détare de 50 pour cent aurait sans doute un effet beaucoup plus étendu.

A moins que par une convention spéciale à négocier, on ne fasse bénéficier les produits français d'une partie au moins de cette détare.

Le commerce du Canada est toujours en bonne situation; les exportations sont favorisées par des taux de fret assez

raisonnables. Le "Trust" des compagnies de navigation n'a pas encore le contrôle des frets de notre port et, même, on s'agit beaucoup pour organiser une concurrence sérieuse aux compagnies morganisées. Le dernier voyage du "Manchester Shipper" a porté au Havre un chargement complet de blé canadien du Manitoba; il est regrettable que, au voyage actuel, ce steamer, ne touche au Canada qu'à Halifax, car il y a plusieurs autres chargements de blé vendus pour la France, qui seront probablement expédiés par steamers isolés. Les raffineries canadiennes achètent encore du sucre brut de la sucrerie française; un chargement a dû quitter Dunkerque ces jours-ci pour le compte de la "Canada Sugar Refining Company" de Montréal. Voilà des éléments de fret précieux pour une ligne régulière, que l'on n'est pas en mesure d'utiliser faute de navires. Et pourtant, avec les primes à la navigation qu'offre le gouvernement français et la subvention que le gouvernement canadien est toujours prêt à donner, il y a là certainement une affaire sérieuse et lucrative pour les capitaux français.

À l'intérieur, les affaires sont prospères; l'industrie est active, la métallurgie ne peut fournir aux besoins de la consommation; les industries agricoles récoltent de l'or: beurre et fromage se vendent à des prix inespérés. La cessation de la guerre en Afrique a bien ralenti le mouvement de certaines denrées, mais il se passera encore bien des mois avant que les troupes anglaises du Sud-Africain cessent d'avoir besoin de se ravitailler en vivres, en chevaux et en fourrages.

Grains et Farines. — Le blé de Manitoba No 1 du Nord est coté aujourd'hui à la parité de 14 fr 91 les 100 kilos, et le No 2 du Nord, à la parité de 14 fr 53 les 100 kilos, franco bord Montréal. Des affaires assez importantes ont été traitées récemment pour l'Angleterre à ces prix. Le blé d'Ontario n'a pas de marché parce qu'il n'y a pas de stock de cet article en dehors des approvisionnements des meuniers.

L'avoine blanche No 2 du Manitoba ou d'Alberta se cote sur notre place 16 fr 32 les 100 kilos, franco bord; l'avoine No 2 de Québec ou d'Ontario vaut environ 10 centimes de moins. Le sarrasin ne sera plus coté qu'à la prochaine récolte.

Les farines ont eu un bon mouvement d'exportation sur l'Angleterre, l'Australie, l'Afrique du Sud et Terreneuve. Le prix est moins ferme et les meuniers ne refusent pas des offres de \$3.80 à \$4.10 pour les farines de blé du Manitoba, livrées à Montréal, ou de \$3.50 à \$4.00 pour les farines de blé d'Ontario.

Légumes secs. — Marché à peu près épuisé de haricots, sauf ce qui est destiné à la consommation du pays; on vend ici, en lots de wagon complet, les haricots blancs et les jaunes, sur un pied d'égalité, à 29 fr 95 les 100 kilos. Les pois secs peuvent s'acheter en lots du même calibre à la parité de 18 fr 05 les 100 kilos à Montréal.

Bois de construction. — La coupe de cet hiver a été considérable et les abondantes chûtes de neige de l'arrière saison ont facilité le charroyage des billots aux rivières; puis les pluies abondantes du printemps ont aidé au flottage; de sorte que tout le bois abattu en forêt a pu être transporté aux scieries. Les prix des marchés anglais sont satisfaisants et les frets abordables; il en résulte une activité fébrile aux scieries et un mouvement considérable du bois débité vers l'Europe.

On fait aussi beaucoup de bois de pulpe, tant pour la fabrication du pays que pour l'exportation aux États-Unis. Les pâtes de bois se tiennent fermes aux cours de \$18 à \$20

pour les pâtes mécaniques et de \$35 à \$40 pour les pâtes chimiques, prises à l'usine.

Foin pressé. — On cote à Montréal, le foin pressé No 1, \$9; No 2, \$8; trèfle \$7, sur wagons, la tonne de 2000 livres anglaises (908 kilos). La récolte de 1902 sera probablement un peu déficitaire.

Peaux vertes. — On a haussé de 1 cent par livre les peaux en poil; la cote actuelle à la boucherie est de 9 cents pour No 1, 8 cents pour No 2, et 7 cents pour les taureaux. La peau de veau No 1, vaut 10 cents et No 2, 8 cents la livre. Les peaux d'agneau en laine et de mouton tondu valent 25c la pièce.

Animaux de boucherie. — Les hauts prix payés en Angleterre maintiennent les prix sur notre marché à un niveau très élevé; le bétail de choix, engraisé aux distilleries, se paie couramment de 6 1-2c à 7c la livre sur pied; et le bon bétail de 5c à 5 3-4c. Le mouton sur pied pour l'exportation se vend de 3 1-2 à 4c la livre. Le porc est toujours cher; on le paie, les 100 livres, sur pied, de \$6.75 à \$7.00.

REVUE FINANCIERE

La moyenne des bénéfices nets accusés par les banques canadiennes à fonds social, dans les rapports a été soumis aux actionnaires, dépasse 13 p. c. C'est véritablement une année lucrative pour ces institutions qui, d'ailleurs bénéficient directement de l'activité du commerce et de l'industrie. Le taux de l'escompte se tient à 6 pour cent, les avances sur titres à 4 1-2 et 5 pour cent. Les prêts hypothécaires font de 5 à 6 pour cent.

Le change sur Londres se cote: traites de banques à 60 jours \$4.86 1-8; à vue \$4.88 1-4; traites commerciales à 60 jours, \$4.86 1-8; à vue \$4.88 1-4; traites commerciales à 60 jours, \$4.82 1-8; à 3 jours \$4.85 1-2. Chèques sur Paris 5 fr 15 à 5 fr 16 1-2. Chèques sur New-York 1-8 pour cent de prime.

Température du mois de Mai 1902.

Relevée par M. de Meslé, opticien, à Montréal, rue Notre-Dame, 1628 et 1642.

Mai Fahrenheit				Centigrade				Mai Fahrenheit				Centigrade			
Date	Max.	Min.		Max.	Min.	Date	Max.	Min.		Max.	Min.	Date	Max.	Min.	
1	63	49		17.5	1.5	17	64	46		18	8				
2	61	44		16.5	7	18	68	43		20	6.5				
3	56	47		13.5	8.5	19	71	48		22	9				
4	59	44		15	7	20	65	43		22.5	6.5				
5	63	46		17.5	8	21	66	42		19	6				
6	61	47		16.5	8.5	22	71	48		22	9				
7	68	49		20	9.5	23	74	51		23.5	12.5				
8	67	49		19.5	9.5	24	57	43		14	6.				
9	45	37		7.5	3	25	67	45		19.5	7.5				
10	46	24		8	— 4	26	69	48		21	9				
11	53	36		12	2.5	27	65	42		18.5	6				
12	61	43		16.5	6.5	28	64	46		18	8				
13	50	34		10	1.5	29	68	52		20	11.				
14	56	43		13.5	6.5	30	63	48		17.5	9				
15	52	39		11.5	4	31	61	54		16.5	12.5				
16	63	42		17.5	6										

— Signifie au-dessous de zéro.

PETIT COURRIER

Demande d'Agents ou Représentants au Canada.

M. Léon Warenghem, de Lannion (Côtes-du-Nord) demande négociant pour la vente de "l'Elir d'Amérique".

M. A. Demange, viticulteur 8 rue Arago, Alger, demande représentants au Canada pour la vente des vins de ses vignobles algériens.

MM. Chemineaud Frères, à Jarnac-Cognac, eaux-de-vie.

MM. Debouchaud et Cie, à Nersac (Charente), fabrique de feutres en tous genres pour papeteries.

M. Martin Boussuge, fils de Narbonne, demande agent pour vendre ses vins au Canada.

La maison A. Magnier & Cie, de Blanzac-sur-Cognac, demande un représentant pour la vente au Canada de ses eaux-de-vie.

Mme Veuve A. Fieux, grands vins mousseux, Lons-le-Saulnier (Jura).

M. Henri Darvot, vins de Bourgagne, Beaune (Côte-d'Or).

M. Alfred Lequeux, vins de Champagne, Châlons-sur-Marne (Marne).

MM. P. Pignol, père et fils, 8 rue du Treuil à St-Etienne (Loire), manufacturiers spécialistes de rubans, velours uni et envers satin, noirs et couleurs — maison fondée en 1856 — demandent dans chaque principale ville du Canada des agents à la commission représentant déjà des maisons pour la vente d'articles qui s'adressent à la même clientèle de mode.

L. de Guinefolaud, eau-de-vie de Cognac et fines Champagnes à Angoulême (Charente).

G. Ranson & Cie, à Jarnac (Charente), vieilles eaux-de-vie de Cognac.

M. P. Bourson, 5 rue St-Joseph à Paris, demande agent pour tout le Canada pour la vente des soieries et rubans de Lyon.

Pierre Germain, seul successeur de la maison Poulet Père et Fils, fondée en 1747, Grands vins de Bourgogne à Beaune (Côte-d'Or) France.

UN NOUVEAU JOURNAL

L'HISTOIRE DU MONDE, journal-revue hebdomadaire, sans opinion, à 0 fr. 20, 16 pages, 28 x 38, reproduits tous les articles intéressants et inédits, quels qu'ils soient, recueillis tous les jours dans les journaux, sans distinction de genre ni d'opinion.

Cette revue ne reproduit que les articles qui n'ont été publiés que par un seul journal; on lit donc tous les journaux en un seul.

Sur un beau papier, impression soignée, ces 52 numéros, reliés à la fin de l'année, forment une collection superbe qui constitue l'histoire du monde au jour le jour.

C'est la revue la plus pratique et la moins cher. Chaque abonné y trouve groupés toutes sortes de documents curieux.

S'adresser 47 faubourg Montmartre, Paris.

OFFRES DE REPRESENTATION AU CANADA

M. Jules Pony, 1132 aue Ste-Catherine, à Montréal, demande la représentation de librairies françaises et belges pour le Canada.

OFFRES DE REPRESENTATIONS EN FRANCE

M. Durand, fils aîné, représentant commissionnaire, boulevard Ondinot, 21 à Oran (Algérie) pouvant fournir d'excellentes références, demande à représenter pour Oran (Algérie) des maisons du Canada faisant l'exportation des farines et autres produits.

M. Victor Guédé, pelleteries et fourrures, 9 rue Bailif, à Paris, désire entrer en relation avec des maisons du Canada pour la consignation ou la représentation de tous articles de pelleteries brutes ou apprêtées pouvant s'employer en fourrures. Références sur demande.

Le journal *Le Bois*, 26 rue Canmartin à Paris, demande des correspondants pouvant livrer des bois en France.

M. G. Seullier, 122 avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine, sollicite représentation de maisons canadiennes désireuses de traiter des affaires sur le marché de Paris.

La maison Marchand-Duvigneau et Cie, rue du Pont de la Mousque, 32, à Bordeaux, demande à représenter sur la place de Bordeaux des maisons canadiennes se livrant à l'exportation.

M. Pascal Garcin, 1 rue de l'Abbé de l'Épée, à Marseille, se chargerait de l'agence, pour la France, de bonnes maisons canadiennes.

M. A. Boivin, représentant de grandes maisons et fabriques européennes, se chargerait de l'agence, pour l'Amérique du Sud, d'une bonne maison canadienne.

L'adresse de M. A. Boivin est: Calle Independencia 1778 à Buenos-Ayres (République Argentine).

M. A. Weissenthanner, 168 rue St-Maur, à Paris (succursale à New-York) demande l'agence de maisons canadiennes.

M. Emmanuel Coste, 14 rue Ausone, à Bordeaux, demande à représenter en France des maisons canadiennes exportant pommes évaporées, haricots, pois ronds, homards et saumons en conserves, viandes salées et œufs de poisson. Références fournies sur demande.

M. Vianney, 14 rue Paradis, Marseille, demande représentation pour la France d'exportateurs et d'importateurs canadiens.

M. Maurice Charotte, 2 rue Gounod, Paris, désire entrer en relations avec maison de Montréal pour l'importation en France de peaux, pelleteries, bois et autres articles du Canada, soit comme représentant, agent ou comme acheteur.

M. A. Mélan, 27 Cours Pierre Puget, Marseille, demande représentations d'exportateurs canadiens

Avis aux Membres Adhérents

Les cotisations courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est pour les présentations faites dans le dernier trimestre de l'année. Dans ce cas le paiement de la cotisation est reporté à l'année suivante.

Les membres adhérents de cette Chambre de Commerce reçoivent gratuitement le BULLETIN MENSUEL.

Nous fournissons des renseignements gratuits sur la clientèle et des informations de toutes sortes à nos membres adhérents; nous insérons gratuitement les demandes d'agents de tout commerçant français.

Toute maison établie en France, toute maison française établie à l'étranger peut adhérer à notre Chambre. Il suffit d'en faire la demande et de payer la cotisation qui est de 25 francs par année.

Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre Compagnie tant qu'on ne donne pas sa démission et si cette démission parvient après la fin du mois de janvier, la cotisation de l'année commencée est due en entier.